

**SYNDICAT MIXTE DES VALLEES  
DU CLAIN SUD**

Date de la convocation : 22/03/2021

\*\*\*\*\*  
Département de

la Vienne

\*\*\*\*\*  
Arrondissement de  
MONTMORILLON

SOUS-PRÉFECTURE

13 AVR. 2021

MONTMORILLON

nombre de conseillers en exercice	Nombre de conseillers présents	Nombre de conseillers votants	Nombre de pouvoir
56	30	36	6

**Extrait du registre des délibérations du comité syndical**

L'an deux mil vingt, le trente et un mars à dix-huit heure et trente minutes, les délégués du Syndicat Mixte des Vallées du Clain Sud ont été convoqués par M. Bellin Philippe, Président, par l'envoi d'une convocation mentionnant l'ordre du jour, l'heure et l'adresse au moins cinq jours francs avant la présente réunion à la salle multimédia, 8 rue Hemmoor 86700 Valence en Poitou. La convocation mentionnait la possibilité dans le contexte sanitaire de se connecter par visio-conférence. La convocation précisait les moyens de connexions et les codes. M. Chaplain Christian, 1<sup>er</sup> vice-Président, est président du comité syndical pour la séance en l'absence annoncée de M. Bellin Philippe.

Etaient présents (V= visio-conf.) : BIBAUD André – BOCK François (V) –BRANGER Geneviève – CACLIN Philippe (V)– CHAPLAIN Christian – CHARGELEGUE Jérôme (V) – CHASSAGNE Dominique (V) – CINQUABRE Jean-Christophe (V) – DILLOT Jean-François – DRECQ Nelly – GARGOUIL Francis – GEORGEL Sophie (V) – GIRARD Sandra (V) – GIRARDEAU Jules –GREGOIRE Philippe – JEAN Gisèle – LAFRECHOUX Joël (V) –MARTIN CHARDONNIER Estelle (V) – MAURY Jean-Pierre (V) – OLIVET Jacky (V) – PICHON Gilles – PIN Olivier – PIQUARD Michael (V) – POIRIER Frédy – QUINTARD-MELOUKI Jacqueline (V) – RENOUEAU Chantal (V) – SARDET Gérard (V) – TEXIER Stéphane – THEVENET Roland – TILLET François

Etaient excusés : BARBOTIN Bernard (pouvoir à GARGOUIL Francis) – BELLIN Philippe – BOIRON William (pouvoir à JEAN Gisèle) – BOUCHET Roland – GAYET Olivier (pouvoir à CACLIN Philippe) – CHASSIN Julien (pouvoir à PICHON Gilles) – CHOISY Jean-Michel – DUPERRIER Marie-Christine (pouvoir à M. BIBAUD André) – DUVILIER Didier – FRICONNET Jean-Luc – GRIMAUD Jean-Paul (pouvoir à CINQUABRE Jean-Christophe)

Etaient absents : BEAU Jacky – CARRETIER Michel – GORRY Jean-Michel – JARASSIER Michel – JESBERGER Gilles – LAMY Pascal – LATU Roland – LE GUERN Romain – LEONET Frédéric – MARTIN Alexis - QUINTARD Jacky – SOUCHE Guy – THOREAU Alain – TOURENNE Cyrille – VERGNAUD Sophie

A été élu secrétaire de séance M. PIN Olivier  
Administratifs : BOUCHE David –MIRLYAZ Manuel

Délibération n°201\_31032021

**Modalité de calcul de la participation GEMA 2021**

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les articles 10.2, 10.2.1 et 17.1 des statuts du Syndicat Mixte des Vallées du Clain Sud,

Les délégués pouvant se prononcer pour cette délibération en raison de la compétence GEMA (art.10.2.1) sont les délégués suivant :

BARBOTIN Bernard, BELLIN Philippe, BIBAUD André, BRANGER Geneviève, BOCK François, CHAPLAIN Christian, CHASSIN Julien, CHOISY Jean-Michel, CINQUABRE Jean-Christophe, GIRARD Sandra, GIRARDEAU Jules, JARASSIER Michel, JEAN Gisèle, LEONET Frédéric, MARTIN Alexis, PICHON Gilles, PIN Olivier, POIRIER Frédy, QUINTARD-MELOUKI Jacqueline et TOURENNE Cyrille ou leurs suppléants (et/ou procuration).

Le Président expose la proposition retenue par le comité de pilotage pour fixer la modalité de calcul pour la compétence GEMA (GEstion des Milieux Aquatiques) 2021. Il rappelle que seuls les élus GEMA peuvent se prononcer pour cette délibération.

Il propose la répartition en fonction des critères définis dans les statuts tel que :

- critère population sur les communes concernées par le périmètre du Syndicat (réf : INSEE) : 45%
- critère potentiel fiscal (réf : DGFIP) : 5%
- critère surface du bassin versant concerné par le périmètre du Syndicat (réf : BD Carthage, Agence de l'Eau) : 50%

**Après délibération, les élus du collège GEMA, votent (pour, contre, s'abstient) la répartition proposée.**

*Pour copie conforme,  
Acte rendu exécutoire par  
M. Chaplain Christian, vice-Président,*

*A Valence en Poitou, le 07/04/2021*

